

de M. Monmartin, publiée depuis peu, contre lesquels je suis obligé, bien malgré moi, de protester avec le calme que donne une conscience honnête et tranquille.

Pages 32 et 33 de cette brochure, il est dit :

« En ce qui touche l'enseignement du dessin, où procède « évidemment un autre ordre d'idées, où l'instruction orale « et questionnée n'est que l'accessoire, où il s'agit avant « tout, d'apprendre à l'œil et à la main à obéir à la volonté, « voici la pensée de l'auteur de la méthode qui y est « appliquée, etc., etc. »

Et page 35, après avoir développé ses idées sur l'enseignement du dessin, il ajoute :

« C'est là ce qui constitue le deuxième principe fonda-
« mental de la méthode expérimentée à la Martinière, dont
« l'auteur; M. Monmartin, etc., etc. »

Page 36, au paragraphe commençant par ces mots :

« Toutefois on aura une idée exacte de l'application de
« cette méthode et du peu d'espace nécessaire à son instal-
« lation. »

Et finissant par ceux-ci (page 37) :

« Terminant leurs études d'école par le tracé et dessin
« perspectif au lavis d'une machine quelconque et par
« la perspective graphique d'un sujet de composition
« donné (1). »

Enfin, page 45 :

« On a établi dans les bâtiments de l'Ecole un grand

(1) M. Monmartin résume à peu près, dans ce paragraphe, les idées développées dans mon cours publié, en 1849, et oublie encore de dire que *le peu d'espace nécessaire à son installation* est dû à la création, faite par moi, d'un matériel complètement nouveau.